

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2020-2021

Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

L'année 2020-2021 était la troisième année de déploiement du Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Ce plan, notre plan, créé par et pour l'ensemble de notre communauté scolaire, est le phare guidant les décisions et les orientations stratégiques. Il met de l'avant les cibles et objectifs visant la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes.

L'année scolaire 2020-2021 a été une année de grands défis et de grands accomplissements, dont la mise en place d'une nouvelle gouvernance et l'agrandissement des écoles Omer-Séguin et des Jeunes-Riverains, et ce, dans un contexte de pandémie! Après un arrêt temporaire au printemps 2020, et grâce à l'apport de tous les acteurs de la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands, nos élèves ont pu poursuivre leurs apprentissages toute l'année soit dans leur école ou leur centre ou soit dans un environnement virtuel. Nous ne pouvons passer sous silence l'apport extraordinaire de nos élèves, des parents et des membres du personnel du CSSVT dans l'accomplissement de cet exploit. Bravo!

De plus, il est important de souligner le grand travail d'amélioration de nos bâtiments avec plus de 5 M\$ de travaux de même que le travail acharné sur le plan du recrutement dans cette ère de rareté de personnel. L'ensemble des services administratifs a travaillé d'arrache-pied afin de soutenir le personnel des établissements, parfois dans leur espace de travail habituel, parfois dans un environnement virtuel.

En terminant, l'année 2020-2021 était la première année du conseil d'administration du CSSVT. Celle-ci a été marquée par des échanges inspirants, empreints de bienveillance et de collaboration.

Nous souhaitons remercier chaleureusement notre communauté scolaire. Tous œuvrent dans un seul et même objectif : la réussite et le bien-être de nos élèves. Nous pouvons être fiers de cette année 2020-2021.

Artisans de notre avenir, bonne lecture.

Table des matières

| | | |
|-----|---|----|
| 1 | Présentation du centre de services scolaire..... | 4 |
| 1.1 | Le centre de services scolaire en bref | 4 |
| 1.2 | Faits saillants | 5 |
| 2 | Gouvernance du centre de services scolaire..... | 7 |
| 2.1 | Conseil d'administration..... | 7 |
| 2.2 | Autres comités de gouvernance..... | 9 |
| 2.3 | Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration | 10 |
| 2.4 | Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics | 11 |
| 3 | Résultats | 12 |
| 3.1 | Plan d'engagement vers la réussite..... | 12 |
| 3.2 | Lutte contre l'intimidation et la violence | 15 |
| 4 | Utilisation des ressources..... | 17 |
| 4.1 | Répartition des revenus du centre de services scolaire | 17 |
| 4.2 | Ressources financières | 18 |
| 4.3 | Gestion et contrôle des effectifs | 19 |
| 4.4 | Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus | 20 |
| 5 | Annexes du rapport annuel..... | 21 |

1 Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Nombre d'établissements

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands, c'est près de 1 900 employés qui œuvrent dans 36 établissements :

- 27 écoles primaires,
- 1 école primaire et secondaire,
- 4 écoles secondaires,
- 1 centre d'éducation des adultes comprenant 2 points de services,
- 1 centre de formation professionnelle comprenant 4 points de services,
- 1 centre administratif,
- et 1 centre éducatif.

Nombre d'élèves

| | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Préscolaire | 850 | 916 | 1 002 |
| Primaire | 4 453 | 4 507 | 4 731 |
| Secondaire | 2 869 | 2 923 | 2 991 |
| Formation générale des adultes | 210 | 218 | 213 |
| Formation professionnelle | 316 | 230 | 355 |

Nombre d'employés

| | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Personnel enseignant (temps plein, temps partiel, à la leçon, taux horaire et suppléance) | 1 015 | 1 042 | 1 044 | 1 031 |
| Personnel de soutien (temps plein, temps partiel, remplaçant et surnuméraire) | 405 | 433 | 477 | 492 |
| Personnel cadre régulier temps plein (59) et remplaçant plus de 2 mois (2) (services administratifs et établissements) | 61 | 61 | 64 | 68 |
| Personnel des services de garde (temps plein, temps partiel, remplaçant et surnuméraire) | 117 | 155 | 168 | 200 |
| Personnel de surveillance (surveillants d'élèves) | 142 | 128 | 128 | 139 |
| Personnel professionnel (temps plein, temps partiel, remplaçant et surnuméraire) | 63 | 76 | 75 | 78 |
| TOTAL | 1 803 | 1 895 | 1 951 | 2 008 |

1.2 Faits saillants

| Organisation apprenante |
|---|
| <p>Communautés de pratiques (CoP) de gestionnaires La direction générale et 18 directions et directions adjointes d'établissement ont maintenu leur participation à une communauté de pratiques (CoP) pour soutenir les initiatives quant à l'utilisation des équipes collaboratives.</p> <p>Enseignement à distance Les équipes du 2^e cycle du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, ainsi que les enseignants visés par les fermetures de classe, ont dû apprendre à maîtriser l'environnement virtuel afin d'adapter leurs stratégies d'enseignement à l'enseignement à distance.</p> <p>L'équipe des Services des ressources éducatives a mis en place l'école virtuelle afin de permettre aux élèves exemptés pour des motifs reliés à la COVID de poursuivre leur scolarisation à distance.</p> <p>Les centres de services scolaires de la Montérégie et de l'Estrie se sont regroupés afin d'offrir un service de cours d'été en ligne pour l'ensemble des élèves des territoires concernés. Au total, le service aura bénéficié à 1 214 élèves, dont 92 provenant du CSSVT.</p> |

Activités de développement professionnel

L'équipe des Services des ressources éducatives a offert de l'accompagnement aux membres des équipes-écoles selon les besoins de développement professionnel identifiés préalablement en collaboration avec la direction d'établissement.

Culture collaborative

Collaboration avec nos partenaires du milieu de la santé

Des employés en situation de prêt de service au CISSSMO ont prêté main-forte au milieu de la santé dans les opérations concernant les cliniques de dépistage et de vaccination contre la COVID-19.

Collaboration avec des partenaires pour augmenter l'accès à la vaccination contre la COVID-19 de nos employés

En collaboration avec le Collège de Valleyfield, ainsi qu'avec une entreprise installée sur notre territoire, CEZinc, nous avons répondu à l'appel du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la mise en place d'une clinique de vaccination. Du 5 mai au 26 août 2021, la clinique installée dans les locaux de notre centre du Nouvel-Envol a permis d'administrer 17 680 doses à la population.

Partenariat avec le Collège de Valleyfield

Depuis maintenant 3 ans, des étudiants du Collège de Valleyfield offrent des heures de tutorat à nos élèves du 2^e cycle du secondaire.

Des rencontres entre les enseignants de nos réseaux ont eu lieu afin d'améliorer la réussite de nos élèves du secondaire lors de leur transition vers le Collège de Valleyfield.

Développement social

Puisque nous reconnaissons l'importance de l'alliance avec les partenaires issus de la communauté comme déterminant de la persévérance et de la réussite, des membres des Services des ressources éducatives de notre organisation participent aux différentes tables des partenaires présentes sur le territoire du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry. La direction générale représente le milieu scolaire au conseil d'administration de la concertation régionale regroupant 5 MRC : Concertation horizon.

Milieu propice au développement du plein potentiel

Aucune fermeture d'établissement en contexte COVID-19

Tous nos établissements sont demeurés ouverts selon les modalités établies par le MEQ.

Nos équipes et nos élèves ont eu accès aux équipements de protection individuelle tout au long de l'année grâce à la vigilance des Services des ressources matérielles.

Les Services des ressources humaines ont fait preuve de leadership dans l'application des consignes sanitaires en contexte de travail. Ils se sont assurés d'éviter les ruptures de services à l'élève en classe.

Un ajout de service de conciergerie a permis de soutenir les opérations liées à la désinfection de nos milieux.

Travaux d'amélioration des infrastructures

Ce sont 10 établissements accueillant des élèves du primaire et du secondaire qui ont bénéficié de travaux concernant l'enveloppe des bâtiments, totalisant un coût de plus de 7 M\$.

Six établissements du secteur des jeunes ont bénéficié de travaux d'amélioration du chauffage et de la ventilation totalisant un coût de près de 2 M\$.

Plus de 4 M\$ ont été investis dans des travaux de rénovation intérieure pour 11 établissements.

Des travaux reliés à la sécurité et à la mise aux normes ont été effectués dans 6 établissements pour un total de 1 M\$.

Des travaux d'agrandissement à l'école des Jeunes-Riverains de Saint-Anicet ainsi qu'à l'école Omer-Séguin située à Saint-Louis-de-Gonzague ont totalisé plus de 18,8 M\$.

2 Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres parents d'un élève fréquentant un de nos établissements

- Marc Lupien (président du conseil) - District 1;
- Annie Perron ayant été remplacée par Karine Lamond - District 2;
- Anick Lacroix (vice-présidente) - District 3;
- Yurisan Posada ayant été remplacée par Jessica Martellani - District 4;
- Anne-Marie Martel - District 5.

Membres du personnel de notre centre de services scolaire

- Nathalie Beaulieu - membre du personnel de soutien;
- Marie-Claude Richer - membre du personnel professionnel non enseignant;
- Robin St-Pierre - membre du personnel enseignant;
- Annie Léger - membre du personnel d'encadrement (ayant le droit de vote);
- Claude Labonté-Pouliot - membre du personnel d'encadrement (sans droit de vote);
- Marc Brichau - membre des directions d'établissement.

Membres issus de la communauté

- Yannick Brière - personne détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
- Judy-Fay Ferron - personne détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
- Jean-Paul Livenais - personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel;
- Vincent Séguin - personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires;
- Catherine Leblanc - personne âgée de 18 à 35 ans.

Calendrier des séances tenues

- Séance de cooptation tenue le 13 octobre 2020;
- Séance ordinaire tenue le 21 octobre 2020;
- Séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020 et ajournée au 18 janvier 2021;
- Séance ordinaire tenue le 22 février 2021;
- Séance extraordinaire tenue le 29 mars 2021;
- Séance ordinaire tenue le 26 avril 2021;
- Séance extraordinaire tenue le 25 mai 2021;
- Séance ordinaire tenue le 28 juin 2021.

Réalisations du conseil d'administration

- Adoption des demandes de subvention dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) du PQI;
- Dépôt et présentation des états financiers 2019-2020 et du rapport du vérificateur externe;
- Dépôt du rapport annuel 2019-2020 du CSSVT;
- Octroi de contrats pour la réalisation de travaux de rénovation;
- Acquisition d'équipements pour le projet Wi-Fi;
- Adoption de la politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert d'un élève dans les écoles.

2.2 Autres comités de gouvernance

- Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

| Nom du comité | Liste des membres |
|------------------------------------|---|
| Comité de gouvernance et d'éthique | Anick Lacroix Jean-Paul Livenais Anne-Marie Martel Marie-Claude Richer |
| Comité de vérification | Judy-Fay Ferron Annie Léger Vincent Séguin |
| Comité des ressources humaines | Marc Brichau Yannick Brière Annie Perron Yurisan Posada Robin St-Pierre |

- Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

| Nom du comité | Liste des membres |
|-------------------------------|---|
| Comité de révision | Nathalie Beaulieu Marie-Claude Richer Jean-Paul Livenais Anne-Marie Martel Yurisan Posada Marie-Claude Richer Robin St-Pierre |
| Comité consultatif de gestion | Mariève Beaudette Karen Bélanger Bianka Bessette Marc Brichau Maryse Courville Michèle Couture Annie Desrosiers Suzie Dubuc Christian Duval Mélanie Gallant Marc Girard Michel Girard Martin Laframboise Guy Lambert Luc Langevin Yann Leblanc Geneviève Leroux Diane Lussier Yannick Lussier Sophie Madgin Simon-David Martin Marie-Josée Meloche Elisa Medina Joël Mercier Liette Montpetit Isabelle Perron Mireille Pilon Josée Poirier Louis-Philippe Primeau François Robichaud Lynda St-Onge Mélanie Smith Audrey Tremblay Dominic Tremblay Lyne Valade Suzie Vranderick |

| | | |
|---|--|---|
| Comité de répartition des ressources | Karen Bélanger Johanne Benjamin Michèle Couture Suzie Dubuc Christian Duval Marc Girard, responsable | Marie-Josée Meloche Louis-Philippe Primeau François Robichaud Lynda St-Onge Dominic Tremblay |
| Comité de parents | Mélissa Amyot Marie-France Bleau Sophie Bouthillier Roxane Brisson Mélanie Brosseau Anik Charbonneau Mylène Côté Karyne Deschamps Annick Gagnon Philippe Gauthier Anick Lacroix Karine Lamond Karine Landry Sophie Laplante Annie Leduc Marie-Claudel Leduc | Kevin Leduc-Pelletier Marc Lupien Anne-Marie Martel Jessica Martellani Annie Perron Karine Plante-Boulay Yurisan Posada Alexandre Quenneville Dany Robichaud Olivier Ross Salma Saïd Julie Tremblay Eveline Vinet Paule Voisard Cynthia Yelle |
| Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage | Marc André Charron Anne-Marie Martel Marie Andrée Langlois Dany Robichaud Mélissa Bigras Karine Cloutier Lachapelle | Gaétan Dupras Josianne Legendre Maryse Courville Nathalie Cyr Yoan Brouillette Katleen Mathieu |
| Comité consultatif de transport | Audrey Boivin Mélanie Gallant Mélanie Gignac Steeve Lessard Jean-Paul Livenais | Diane Lussier Eveline Vinet Marc Lupien Substitut : Marc-Olivier Thibault |
| Comité d'engagement pour la réussite des élèves | Geneviève Barabé Guylaine Chagnon Éric De Bellefeuille Jason Di Vittorio Christian Duval Isabelle Genest François L'Espérance | Véronique Laurin Sophie Madgin Véronique Schmidt Jonathan Smith Lynda St-Onge Suzie Vranderick |

2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

L'article 175.1 de Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'administration doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs et qui porte sur les devoirs et obligations.

À cet égard, M^e Madeleine Lemieux a été désignée le 25 juin 2013 à titre de conseillère à l'éthique du CSSVT. M^e Lemieux est appelée à déterminer si des contraventions au code sont survenues et, le cas échéant, imposer des sanctions. Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leurs décisions et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des administrateurs déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Au cours de l'année 2020-2021, une plainte a été soumise pour traitement à la conseillère à l'éthique. Cette plainte s'est avérée non fondée et aucun manquement n'a été relevé par M^e Lemieux.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En vertu de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le CSSVT a adopté une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a nommé une personne responsable du suivi des divulgations. Pour l'année 2020-2021, aucune plainte n'a été soumise.

- Reddition de compte de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

| Reddition de compte 2020-2021 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i> | Nombre de divulgations ou de communications de renseignements |
|---|---|
| 1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations | Aucune |
| 2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22 | Aucune |
| 3. Divulgations fondées | Aucune |
| 4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 | Aucune |
| 5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 | Aucune |

3 Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Diplomation qualification

Objectif : Porter à 72 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification

Indicateur : Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Cible : 72 %

| Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 74,7 | 70,2 | 67,3 | | |

Données extraites MEQ Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, édition 2021

Objectif : Porter à 80 % le taux de diplomation peu importe le programme en formation professionnelle pour les moins de 20 ans et les plus de 20 ans.

Indicateur : Indicateurs nationaux du MEQ

Cible : 80 %

| Résultats ¹ 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 | Résultats ² 2022-2023 |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 73,3 | 54,39 | 75,09 | | |

LUMIX

Équité : Réduire les écarts

Objectif : Réduire les écarts de 4 points du taux de diplomation et qualification entre les garçons et les filles

Indicateur : Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Cible : 4 points

| | Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 |
|---------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Garçons | 71,8 | 61,3 | 59,9 | | |
| Filles | 77,8 | 79,0 | 75,2 | | |

Données extraites MEQ Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, édition 2021

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

Objectif : Réduire les écarts de 8 points du taux de diplomation et qualification entre les ÉHDAA et le régulier

Indicateur : Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Cible : 8 points

| | Résultats ³ 2018-2019 | Résultats ⁴ 2019-2020 | Résultats ⁴ 2020-2021 | Résultats ⁴ 2021-2022 | Résultats ⁴ 2022-2023 |
|----------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ÉHDAA | 49,1 | 47,4 | 52,9 | | |
| Régulier | 84,9 | 79,7 | 79,1 | | |

Objectifs 2 et 6 de la Politique de réussite éducative/Charlemagne/ Productions ministérielles/Indicateurs et statistiques, novembre 2020

Maîtrise de la langue

Objectif : Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

Indicateur: Taux de réussite à l'épreuve ministérielle

Cible : 90 %

| Résultats ³ 2018-2019 | Résultats ⁴ 2019-2020 | Résultats ⁴ 2020-2021 | Résultats ⁴ 2021-2022 | Résultats ⁴ 2022-2023 |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 78,6 | Épreuve annulée | Épreuve annulée | | |

Objectif : Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du CSSVT

Indicateur: PEICA 2022

En effet, l'ajout de services proposés aux employés issus de l'immigration et exerçant un métier pour des entreprises de Salaberry-de-Valleyfield a permis à cette nouvelle clientèle de s'inscrire et de débiter les cours à temps partiel de jour ou de soir à compter du mois de février 2021.

- 3 enseignantes à temps plein dédiées à la francisation;
- 76 dossiers de francisation traités (2020-2021);
- 14 élèves de soir au cours de l'hiver 2021 (deux soirs par semaine).

³ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

⁴ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

Cheminement scolaire

Objectif : Ramener à 14 % la proportion de nos élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

Indicateur : Indicateurs nationaux du MEQ

Cible : 14 %

| Résultats ⁵ 2017-2018 | Résultats ⁶ 2018-2019 | Résultats ⁶ 2019-2020 | Résultats ⁶ 2020-2021 | Résultats ⁶ 2021-2022 |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 15,5 | 17,9 | 17,4 | | |

Données extraites MEQ Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, édition 2021

Explications des résultats

Les équipes-écoles, par l'entremise des suivis de leur projet éducatif, identifient les zones de vulnérabilité et les zones de force afin d'identifier les priorités d'action et de mobilisation.

L'année scolaire a été marquée par le contexte pandémique et par l'arrêt de l'enseignement causé par la fermeture des établissements scolaires au mois de mars 2020. Nous en sommes encore à l'étape d'évaluer les effets de ces conditions sur les différents aspects influençant la réussite : les facteurs individuels, les facteurs familiaux et les facteurs scolaires.

Nos préoccupations demeurent les taux de diplomation et de qualification, notamment ceux des garçons et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Infrastructures

Objectif : Rehausser de 3 % l'état des bâtiments selon l'indice de référence ministérielle

Indicateur : Indice d'état des bâtiments du parc immobilier

Cible : 3 %

Les montants des allocations en investissement reçues pour la rénovation des bâtiments pour la mesure de maintien d'actifs immobiliers sont répartis comme suit :

| 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|--------------|--------------|---------------|---------------|
| 9 533 797 \$ | 9 196 676 \$ | 16 804 111 \$ | 12 996 914 \$ |

Source : Direction générale du financement, ministère de l'Éducation

(Les données proviennent des Paramètres d'allocation des ressources, règles budgétaires années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022)

Le tableau de suivi des indices de vétusté physique (IVP) est disponible dans la section [Annexes](#) du rapport annuel.

⁵ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

⁶ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

Indicateur : Rapport annuel des établissements

Cible : 60 minutes par jour

| Résultats ⁷ 2018-2019 | Résultats ⁸ 2019-2020 | Résultats ⁸ 2020-2021 | Résultats ⁸ 2021-2022 | Résultats ⁸ 2022-2023 |
|--|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Tous les établissements ont atteint la cible | Tous les établissements ont atteint la cible | Certains établissements n'ont pas atteint la cible* | | |

*En raison des mesures sanitaires en vigueur, dont le respect des bulles classes et de la distanciation imposée sur la cour d'école, certains établissements ont dû réorganiser l'horaire des deux récréations.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

L'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le directeur d'école transmet à la direction générale du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné. Le tableau synthèse qui suit fait état de la nature des événements rapportés à la direction générale.

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

| Échelle |
|---------------------------------|
| Aucun événement |
| Moins de 10 événements déclarés |
| De 10 à 19 événements déclarés |
| De 20 à 39 événements déclarés |
| 40 et plus événements déclarés |

⁷ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

⁸ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

| Établissement scolaire | INTIMIDATION (fréquence des événements) | VIOLENCE (fréquence des événements) | Proportion d'intervention qui a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève |
|-----------------------------|--|--|--|
| Saint-Eugène (Beauharnois) | Aucun | Aucun | Aucun |
| Notre-Dame-de-la-Paix | Aucun | Aucun | Aucun |
| Saint-Étienne | Aucun | Aucun | Aucun |
| Jésus-Marie | Aucun | Aucun | Aucun |
| Saint-Paul | Aucun | Moins de 10 | Aucun |
| Sacré-Cœur (Ste-Martine) | Aucun | Aucun | Aucun |
| Saint-Urbain | Aucun | Aucun | Aucun |
| Montpetit (St-Chrysostome) | Aucun | Aucun | Aucun |
| Saint-Jean | Aucun | Aucun | Aucun |
| Centrale Saint-Antoine-Abbé | Aucun | Aucun | Aucun |
| Omer-Séguin | Aucun | Aucun | Aucun |
| Notre-Dame-du-Rosaire | Aucun | Aucun | Aucun |
| Notre-Dame | Moins de 10 | Moins de 10 | Aucun |
| Des Jeunes-Riverains | Moins de 10 | Moins de 10 | Aucun |
| N.D-de-l'Assomption | Aucun | Moins de 10 | Aucun |
| Marie-Rose/Saint-André | Aucun | Aucun | Aucun |
| Élisabeth-Monette | Aucun | Aucun | Aucun |
| Montpetit (Valleyfield) | Aucun | Aucun | Aucun |
| Sainte-Agnès | Aucun | Moins de 10 | Aucun |
| Saint-Joseph-Artisan | Aucun | Aucun | Aucun |
| Langlois | Aucun | Aucun | Aucun |
| Frédéric-Girard | Aucun | Aucun | Aucun |
| N.D-du Saint-Esprit | Aucun | Aucun | Aucun |
| Sacré-Cœur (Valleyfield) | Aucun | Aucun | Aucun |
| Saint-Eugène (Valleyfield) | Moins de 10 | Moins de 10 | Aucun |
| Edgar-Hébert | De 10 à 19 | De 10 à 19 | Aucun |
| La Traversée | Aucun | Aucun | Aucun |
| Du Parcours | Aucun | Aucun | Aucun |
| Patriotes-de-Beauharnois | Aucun | Aucun | Aucun |
| Sainte-Martine | Moins de 10 | Moins de 10 | Aucun |
| De la Baie-Saint-François | Aucun | Aucun | Aucun |
| Arthur-Pigeon | Aucun | Aucun | Aucun |

3.2.2 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire

Chaque établissement a adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les démarches en ce sens sont élaborées dans les rapports annuels des établissements du CSSVT.

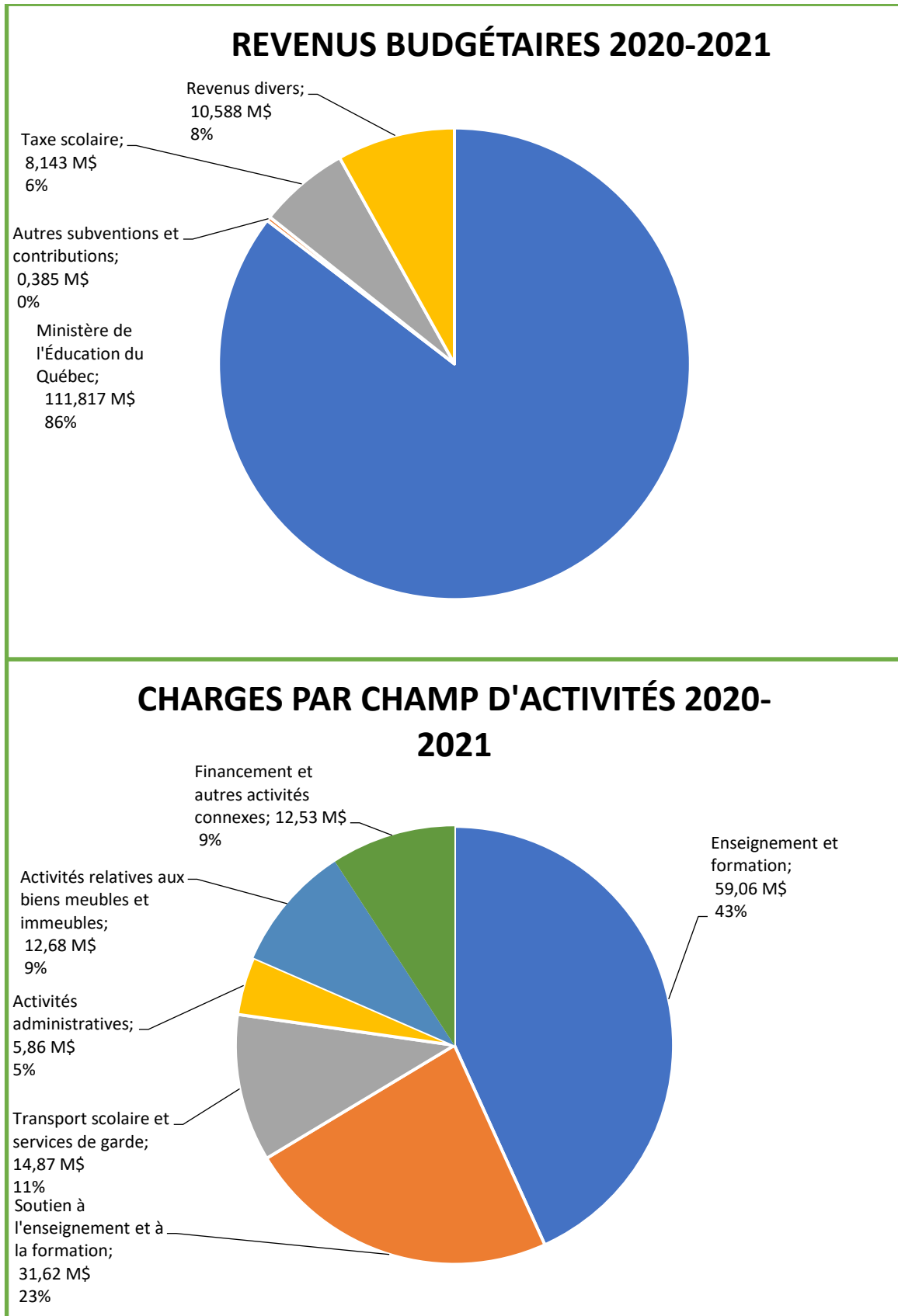
4 Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Pour consulter la Politique relative aux objectifs et principes de la répartition des ressources, veuillez cliquer [ICI](#).

4.2 Ressources financières



4.3 Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

| Catégorie d'emploi | Heures travaillées (1) | Heures supplémentaires (2) | Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2) | Nombre d'employés pour la période visée |
|--|------------------------|----------------------------|---|---|
| 1. Personnel d'encadrement | 123 166,77 | 0,00 | 123 166,77 | 80 |
| 2. Personnel professionnel | 125 012,25 | 168,27 | 125 180,25 | 89 |
| 3. Personnel enseignant | 1 090 440,21 | 2 825,62 | 1 093 265,80 | 1 360 |
| 4. Personnel de bureau, technicien et assimilé | 683 388,16 | 2 194,27 | 685 582,42 | 965 |
| 5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 147 627,25 | 649,60 | 148 276,85 | 131 |
| Total en heures | 2 169 634,57 | 5 837,76 | 2 175 472,30 | 2 625 |

Au total, le CSSVT a employé 2 008 personnes en 2020-2021, et ce, tel qu'indiqué au point 1.1 (page 5) du présent rapport annuel. Toutefois, selon la méthode de compilation des données du MEQ, une personne ayant occupé plus d'une catégorie d'emploi durant la période de référence sera comptabilisée dans chacune des catégories d'emplois.

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

| | |
|--|--------------|
| Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via Collecteinfo | 2 134 224,06 |
| Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : information transmise par le MEQ via Collecteinfo | 2 175 472,33 |
| Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A) | 41 248,27 |
| Respect du niveau de l'effectif | Non |

Pour le CSSVT, la cible établie par le MEES pour cette période comprise entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 était de 2 134 224,06 heures rémunérées. En conséquence, le niveau d'effectifs a été dépassé.

Les motifs expliquant le non-respect du niveau de l'effectif se résument ainsi :

- 19 ont continué de recevoir leur salaire tout en étant remplacés;
- Certaines employées en retrait préventif ont dû être réaffectées à d'autres tâches;
- En respect des règles sanitaires en vigueur, il y a eu création de bulles pendant le dîner et aux services de garde, faisant ainsi en sorte que le CSSVT a été dans l'obligation d'engager des

surveillantes et des surveillants supplémentaires de même que des éducatrices et des éducateurs supplémentaires;

- En raison des mesures particulières, des heures ont été ajoutées pour les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et pour les préposées et préposés aux élèves handicapés, etc.;
- Nous avons de plus procédé à des ajouts en conciergerie afin de combler le travail supplémentaire généré par la COVID-19, particulièrement au niveau de la désinfection;
- Du personnel de soutien administratif a également été ajouté afin d'aider dans la gestion des cas positifs de COVID-19 chez les élèves;
- Du personnel a été ajouté pour la mise en place et le déploiement de l'école virtuelle;
- Du personnel supplémentaire a été déployé durant la semaine de relâche pour la gestion des services de garde d'urgence destinés aux travailleurs essentiels;
- Certaines heures supplémentaires ont dû être ajoutées à différents postes lors de l'ouverture des services de garde d'urgence pour couvrir toutes les plages horaires;
- Des heures supplémentaires ont dû être ajoutées pour gérer tout le matériel sanitaire nécessaire relié à la COVID-19 (masques de protection individuelle, désinfectant, etc.);
- De plus, il faut considérer les heures payées à nos employés qui travaillent à la vaccination pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO). Ils apparaissent dans nos heures rémunérées, mais œuvrent dans le milieu de la santé.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021

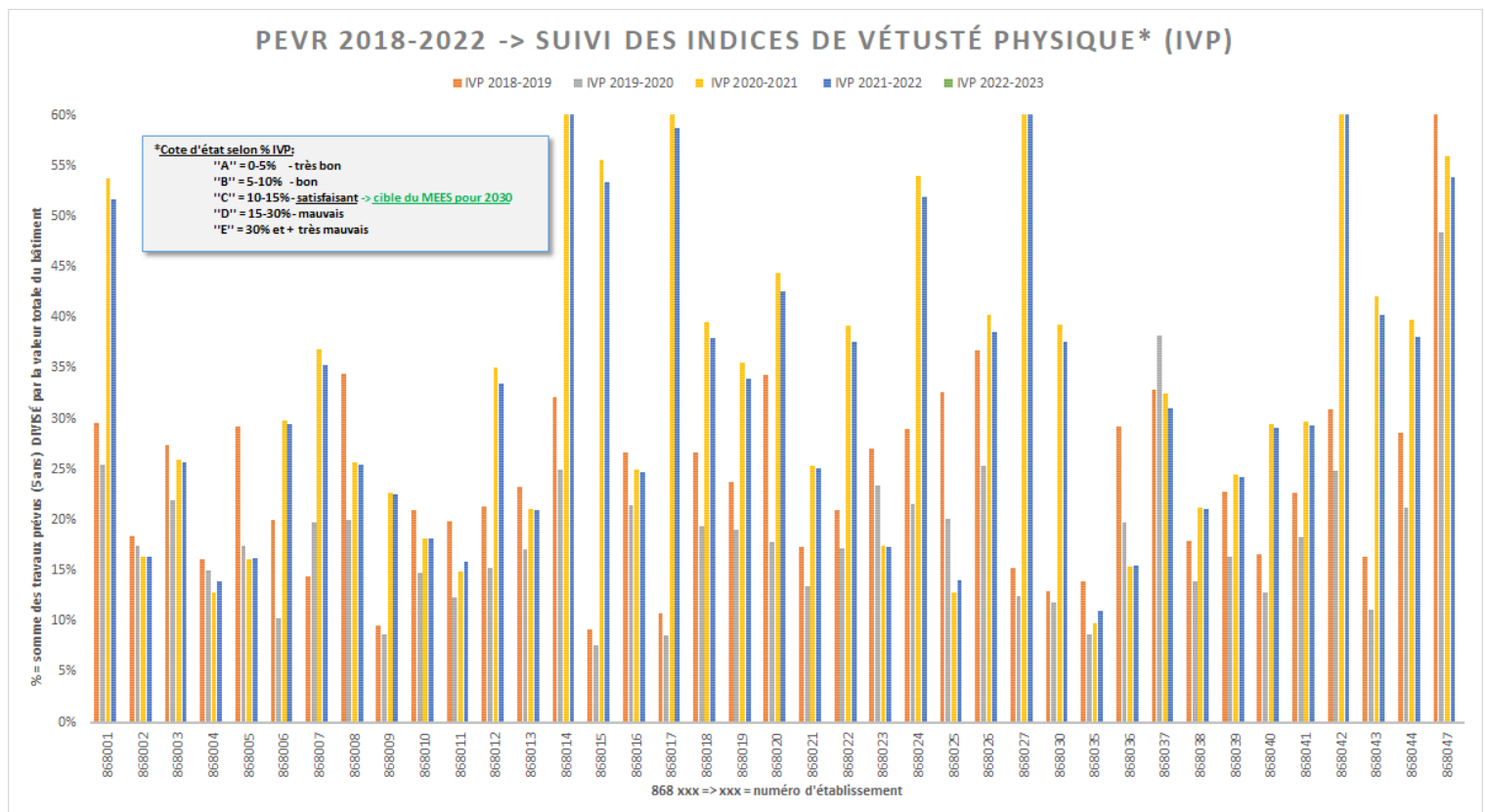
| | Nombre de contrats | Montant total des contrats (avant taxes) |
|--|--------------------|---|
| Contrats de service avec une personne physique | 2 | 79 000 \$ |
| Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique | 44 | 2 751 511,98 \$ |
| Total | 46 | 2 830 511,98 \$ |

5 Annexes du rapport annuel

Rapports des Protecteurs de l'élève

Pour accéder aux rapports annuels des Protecteurs de l'élève, veuillez cliquer [ICI](#),

Autres annexes



Source : Direction générale des infrastructures, ministère de l'Éducation
(Les données proviennent du Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures 2021-2022)

Note explicative : Les fluctuations importantes que l'on peut observer sur les graphiques de certains bâtiments proviennent de la mise à jour des données des suites des inspections et de la lecture du déficit d'entretien effectué annuellement par le MEQ. Il faut considérer que chaque année le MEQ demande de réaliser l'inspection d'au minimum 20 % du parc immobilier et d'effectuer la mise à jour avec la méthodologie d'inspection tel que recommandé dans son cadre de gestion des infrastructures. Par la suite, selon la priorisation des travaux de rénovations et les allocations reçues, l'indice s'ajuste graduellement l'année suivante pour les bâtiments où de tels travaux ont pu être réalisés pour améliorer l'état des bâtiments.